Le Directeur général des élections
du Québec

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1991-1992

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1990-1991

LE 28 MARS 1991

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....2

NOTES EXPLICATIVES.....3

SECTION I PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1991-1992

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1991-1992.....5
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (ÉLÉMENTS 01 ET 03)

COMPARAISONS PAR CATÉGORIE :

- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (ÉLÉMENTS 01 ET 03).....6
- ÉLÉMENT 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN.....7
- ÉLÉMENT 03 : ACTIVITÉS ÉLECTORALES.....8

SECTION II RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1990-1991

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1990-1991.....10
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (ÉLÉMENTS 01 ET 03)

COMPARAISONS PAR CATÉGORIE :

- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (ÉLÉMENTS 01 ET 03).....11
- ÉLÉMENT 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN.....12
- ÉLÉMENT 03 : ACTIVITÉS ÉLECTORALES.....13

INTRODUCTION

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), le Directeur général des élections remet au Président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1991-1992.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (articles 544 et 546).

Outre les prévisions budgétaires, le Directeur général des élections est tenu de fournir aux membres de la commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (article 544).

Les données qui apparaissent dans le rapport financier préliminaire indiquent les dépenses estimées au 31 mars 1991. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 1991 par la Direction des systèmes du Gouvernement du Québec.

NOTES EXPLICATIVES

Le Directeur général des élections a fait parvenir le 19 février 1991 au secrétariat du Conseil du trésor ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1991-1992 pour les fins de la publication du Livre des crédits.

Ces renseignements se retrouvent donc dans la section du Livre des crédits réservée aux "Personnes désignées par l'Assemblée nationale" au programme 03 (Administration du système électoral) lequel comprend 3 éléments:

élément 01 : Gestion interne et soutien
élément 02 : Commission de la représentation
élément 03 : Activités électorales

A l'élément 01 (Gestion interne et soutien) on retrouve les prévisions de dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la Commission de la représentation et à la tenue des activités électorales.

A l'élément 03 (Activités électorales) sont prévues toutes les dépenses reliées exclusivement à la tenue d'activités électorales. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou événements imprévus surviennent en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, on retrouve une ventilation de toutes les prévisions budgétaires et estimés des dépenses par catégorie pour les éléments 01 et 03 du programme 03 "Administration du système électoral".

SECTION I

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

1991-1992

PERSONNE DÉSIGNÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1991-1992
PROGRAMME 03 : **ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL**

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	ÉLÉMENTS 01 GESTION INTERNE ET SOUTIEN	ÉLÉMENTS 03 ACTIVITÉS ÉLECTORALES	TOTAL
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement	6 325 000		6 325 000
02 - Autres rémunérations	370 000		370 000
Sous-total	6 695 000		6 695 000
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	673 900		673 900
04 - Services	660 700		660 700
05 - Entretien	455 300		455 300
06 - Loyers	594 500		594 500
07 - Fournitures	358 600		358 600
11 - Autres dépenses	5 000	2 150 000	2 155 000
Sous-total	2 748 000	2 150 000	4 898 000
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement	257 000		257 000
09 - Immobilisation			
Sous-total	257 000		257 000
Transfert			
10 - Transfert		1 170 000	1 170 000
TOTAL	9 700 000	3 320 000	13 020 000

EFFECTIFS			
Permanents	156		156
Temporaires	11		11
Total (personnes/années)	167		167

COMPARAISON PAR CATÉGORIE POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
(ÉLÉMENTS 01 ET 03)

PROGRAMME 03 : ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL (ÉLÉMENTS 01 ET 03)

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	1991-1992	1990-1991	ÉCART
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement	6 325 000	5 990 000	335 000
02 - Autres rémunérations	370 000	360 000	10 000
Sous-total	6 695 000	6 350 000	345 000
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	673 900	553 000	120 900
04 - Services	660 700	727 400	(66 700)
05 - Entretien	455 300	340 900	114 400
06 - Loyers	594 500	622 000	(27 500)
07 - Fournitures	358 600	356 500	2 100
11 - Autres dépenses	2 155 000	3 015 000	(860 000)
Sous-total	4 898 000	5 614 800	(716 800)
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement	257 000	245 200	11 800
09 - Immobilisation			
Sous-total	257 000	245 200	11 800
Transfert			
10 - Transfert	1 170 000	1 170 000	-
TOTAL	13 020 000	13 380 000	(360 000)

EFFECTIFS			
Permanents	156	153	3
Temporaires	11	11	-
Total (personnes/années)	167	164	3

COMPARAISON PAR CATÉGORIE AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT

ÉLEMENT 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	1991-1992	1990-1991	ÉCART
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement	6 325 000	5 990 000	335 000
02 - Autres rémunérations	370 000	360 000	10 000
Sous-total	6 695 000	6 350 000	345 000
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	673 900	553 000	120 900
04 - Services	660 700	727 400	(66 700)
05 - Entretien	455 300	340 900	114 400
06 - Loyers	594 500	622 000	(27 500)
07 - Fournitures	358 600	356 500	2 100
11 - Autres dépenses	5 000	5 000	-
Sous-total	2 748 000	2 604 800	143 200
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement	257 000	245 200	11 800
09 - Immobilisation			
Sous-total	257 000	245 200	11 800
Transfert			
10 - Transfert			
TOTAL	9 700 000	9 200 000	500 000

EFFECTIFS			
Permanents	156	153	3
Temporaires	11	11	-
Total (personnes/années)	167	164	3

COMPARAISON PAR CATÉGORIE AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT

ÉLÉMENT 03 : ACTIVITÉS ÉLECTORALES

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	1991-1992	1990-1991	ÉCART
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement			
02 - Autres rémunérations			
Sous-total			
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications			
04 - Services			
05 - Entretien			
06 - Loyers			
07 - Fournitures			
11 - Autres dépenses	2 150 000	3 010 000	(860 000)
Sous-total	2 150 000	3 010 000	(860 000)
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement			
09 - Immobilisation			
Sous-total			
Transfert			
10 - Transfert	1 170 000	1 170 000	-
TOTAL	3 320 000	4 180 000	(860 000)

SECTION II

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE

1990-1991

PERSONNE DÉSIGNÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1990-1991

PROGRAMME 03 : **ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL**

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	ÉLÉMENTS		TOTAL
	01 GESTION INTERNE ET SOUTIEN	03 ACTIVITÉS ÉLECTORALES	
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement	5 833 000		5 833 000
02 - Autres rémunérations	367 000		367 000
Sous-total	6 200 000		6 200 000
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	445 500		445 500
04 - Services	605 000		605 000
05 - Entretien	324 000		324 000
06 - Loyers	555 000		555 000
07 - Fournitures	313 000		313 000
11 - Autres dépenses	2 000	2 885 000	2 887 000
Sous-total	2 244 500	2 885 000	5 129 500
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement	164 000		164 000
09 - Immobilisation			
Sous-total	164 000		164 000
Transfert			
10 - Transfert		1 170 000	1 170 000
TOTAL	8 608 500	4 055 000	12 663 500

COMPARAISON PAR CATÉGORIE POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
(ÉLÉMENTS 01 ET 03)

PROGRAMME 03 : **ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL (ÉLÉMENTS 01 ET 03)**

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	PRÉVISIONS 1990-1991	ESTIMÉ DES DÉPENSES AU 31 MARS 91	ÉCART AUX PRÉVISIONS 1990-1991
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement	5 990 000	5 833 000	(157 000)
02 - Autres rémunérations	360 000	367 000	7 000
Sous-total	6 350 000	6 200 000	(150 000)
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	553 000	445 500	(107 500)
04 - Services	727 400	605 000	(122 400)
05 - Entretien	340 900	324 000	(16 900)
06 - Loyers	622 000	555 000	(67 000)
07 - Fournitures	356 500	313 000	(43 500)
11 - Autres dépenses	3 015 000	2 887 000	(128 000)
Sous-total	5 614 800	5 129 500	(485 300)
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement	245 200	164 000	(81 200)
09 - Immobilisation			
Sous-total	245 200	164 000	(81 200)
Transfert			
10 - Transfert	1 170 000	1 170 000	-
TOTAL	13 380 000	12 663 500	(716 500)

COMPARAISON PAR CATÉGORIE AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT

ÉLÉMENT 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	PRÉVISIONS 1990-1991	ESTIMÉ DES DÉPENSES AU 31 MARS 91	ÉCART AUX PRÉVISIONS 1990-1991
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement	5 990 000	5 833 000	(157 000)
02 - Autres rémunérations	360 000	367 000	7 000
Sous-total	6 350 000	6 200 000	(150 000)
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications	553 000	445 500	(107 500)
04 - Services	727 400	605 000	(122 400)
05 - Entretien	340 900	324 000	(16 900)
06 - Loyers	622 000	555 000	(67 000)
07 - Fournitures	356 500	313 000	(43 500)
11 - Autres dépenses	5 000	2 000	(3 000)
Sous-total	2 604 800	2 244 500	(360 300)
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement	245 200	164 000	(81 200)
09 - Immobilisation			
Sous-total	245 200	164 000	(81 200)
Transfert			
10 - Transfert			
TOTAL	9 200 000	8 608 500	(591 500)

COMPARAISON PAR CATÉGORIE AU NIVEAU DE L'ÉLÉMENT

ÉLÉMENT 03 : ACTIVITÉS ÉLECTORALES

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	PRÉVISIONS 1990-1991	ESTIMÉ DES DÉPENSES AU 31 MARS 91	ÉCART AUX PRÉVISIONS 1990-1991
Fonctionnement-Personnel			
01 - Traitement			
02 - Autres rémunérations			
Sous-total			
Fonc.-autres dépenses			
03 - Communications			
04 - Services			
05 - Entretien			
06 - Loyers			
07 - Fournitures			
11 - Autres dépenses	3 010 000	2 885 000	(125 000)
Sous-total	3 010 000	2 885 000	(125 000)
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement			
09 - Immobilisation			
Sous-total			
Transfert			
10 - Transfert	1 170 000	1 170 000	-
TOTAL	4 180 000	4 055 000	(125 000)